

Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire des AMAMCS pour l'année 2017

Les membres des Amis du musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation écrite faite par le conseil d'administration (circulaire du 12 décembre 2017), le samedi 13 janvier 2018 à 17 heures à l'Auditorium du Musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg.

L'assemblée est présidée par M. Pierre Fickinger, président, assisté de Mme Françoise Huck, trésorière, M. Jean-Louis Mandel et M. Pierre Lorentz, membres du CA.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents en leurs noms et/ou aux noms de ceux des adhérents ayant établi un pouvoir.

Ladite feuille de présence permet de constater que 145 membres de l'association ayant acquitté leur cotisation pour l'année 2017 sont présents et 27 représentés par des pouvoirs réguliers, soit au total 172 personnes.

L'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant, fixé dans la convocation :

- 1) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 janvier 2017.
- 2) Rapport moral du président Pierre Fickinger pour l'année 2017
- 3) Rapport et compte-rendu de la trésorière Françoise Huck pour l'exercice 2017
- 4) Décharge au conseil d'administration.
- 5) Election ou renouvellement de trois membres du conseil d'administration
- 6) Fixation des cotisations pour l'année 2018.
- 7) Calendrier prévisionnel des activités des AMAMCS pour l'année 2018.
- 8) Musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg : bilan et perspectives par Mme Joëlle Pijaudier-Cabot, Mme Estelle Pietrzyk, Mme Barbara Forest, Mme Julie Gandini
- 9) Questions diverses.

Allocution de bienvenue :

M. Pierre Fickinger, président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents de leur participation à l'Assemblée Générale.

Il remercie Mmes Joëlle Pijaudier-Cabot, directrice des Musées de Strasbourg, Estelle Pietrzyk, conservatrice en chef du MAMCS ainsi que Barbara Forest et Julie Gandini, conservatrices au MAMCS pour leur présence.

1) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 janvier 2017

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 janvier 2017, consultable sur le site internet de l'association (www.amamcs.net), est adopté à l'unanimité.

2) Rapport moral du président pour l'année 2017 :

Le président donne ensuite lecture de son rapport moral pour l'exercice écoulé illustré par un powerpoint préparé par Pierre Lorentz présentant les nombreuses activités de l'association (document annexé au présent procès-verbal).

Puis le président donne la parole à Jean-Louis Mandel qui présente les dernières acquisitions des Amamcs qui sont venues enrichir les collections du musée. Ensuite, Pierre Lorentz fait le point sur notre site internet et présente notre page Facebook qui rend compte des activités de notre association ainsi que des événements du MAMCS.

3) Rapport et compte-rendu du trésorier pour l'année 2017 :

Mme Françoise Huck donne lecture du rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 (document annexé au présent procès-verbal).

4) Décharge au conseil d'administration :

Le président soumet alors au vote de l'Assemblée la résolution suivante :
"L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport moral du président et le rapport financier du trésorier approuve ces rapports et donne quitus au conseil d'administration pour sa gestion de l'exercice 2017".

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

5) Election ou renouvellement de trois membres du conseil d'administration :

Les mandats de Mmes Nadya Cornu et Dominique Feil et M.Pierre Fickinger sont venus à échéance. Les sortants sont candidats à leur renouvellement; nous n'avons pas enregistré de candidature.

Il est procédé aux votes, à l'issue desquels les trois personnes sont élues à l'unanimité pour une durée de trois ans venant à échéance le 31 janvier 2021.

6) Fixation des cotisations pour l'année 2018 :

Les cotisations annuelles sont fixées à

- 40€ pour les membres adhérents ;
- 65€ pour l'adhésion « double » ;
- 100€ et plus pour les membres bienfaiteurs ;
- 8€ pour les scolaires et étudiants ;

L'assemblée décide de reconduire ces taux pour l'année 2018.

Sur ces montants, sont fiscalement déductibles : 25€ sur la cotisation adhérent (40€), 40€ sur la cotisation double (65€) et 100€ sur la cotisation de bienfaiteur.

Il est prévu pour l'année 2019 de supprimer l'adhésion double et de garder le montant de l'adhésion simple à 40€. En raison du décalage entre les publications de rentrée des musées et la date de nos AGO, il est demandé à l'assemblée de permettre d'appliquer ce montant de cotisation dès septembre 2018. Une personne s'oppose à cette proposition.

7) Calendrier prévisionnel des activités des AMAMCS pour l'année 2018 :

Le président donne connaissance à l'Assemblée des activités projetées pour l'année 2018 (conférences, excursions et voyages, activités diverses). Ces informations sont disponibles sur le site internet des AMAMCS et dans le document en annexe

8) Musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg : bilan et perspectives :

Le président donne la parole à Mmes Joëlle Pijaudier-Cabot, directrice des Musées de Strasbourg qui quitte la direction des musées pour une retraite active, à Estelle Pietrzyk, à Barbara Forest et à Julie Gandini, conservatrices du MAMCS qui font le bilan des acquisitions et des dons, des expositions de l'année 2017 puis présentent les expositions à venir ainsi que le projet du nouvel accrochage des collections.

Estelle Pietrzyk projette un visuel faisant la liste de toutes les expositions organisées dans les musées de Strasbourg sous la direction de Joëlle Pijaudier-Cabot qui prend la parole pour saluer les membres de l'association et souligner les bonnes relations entretenues avec notre association tout au long de ces années passées à la tête des musées.

Puis au nom des AMAMCS, un cadeau est remis à Joëlle Pijaudier-Cabot en souvenir de notre collaboration fructueuse.

- 9) L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 19h15 et convie les participants à prendre le verre de l'amitié dans la nef du musée

Fait à Strasbourg, le 13 janvier 2018.

le président :

signé : Pierre Fickinger

la secrétaire :

signé : Nadya Cornu

Annexes :

- circulaire du 12 décembre 2017 portant convocation de l'assemblée générale ordinaire
- rapport moral du président pour l'année 2017
- comptes de l'exercice 2017.
- calendrier prévisionnel pour l'année 2018